



Manifeste

Pointe de la Jonction: ça démarre !

Le Forum Pointe de la Jonction, par ce manifeste, demande à tous les acteurs concernés d'ouvrir un débat public sur l'avenir de la pointe de la Jonction, pour instaurer une véritable participation aux projets et pour favoriser l'avènement d'une culture urbaine vivante, croisant les expériences et les compétences de chacune et de chacun : mettons notre intelligence collective au service de Genève, notre ville !

Un parc et des promenades à la Pointe

Le Forum Pointe de la Jonction demande à l'État de Genève - propriétaire des terrains – d'aménager un parc public, avec une place de jeu pour les enfants. Il rappelle que l'extrémité de la Pointe, actuellement occupée par le Canoë-club de Genève et un dépôt de bus des TPG, est en zone de verdure, une zone non constructible destinée à accueillir le public (parcelles n° 4150 et n° 4152). Il souligne que le quartier de la Jonction est l'un des plus denses de la ville et qu'il manque d'espaces de verdure. Il attire l'attention sur le fait que les lauréats du concours Europan, organisé par l'Etat en 2008, prévoyait un espace public majeur à la Pointe (les lauréats étaient les architectes hollandais Lok et Beuving). Le Forum se réjouit du vif succès rencontré par les plateformes aménagées cet été pour les baigneurs sur le Rhône; il demande également de poursuivre le réaménagement du sentier des Saules et d'améliorer la promenade le long des berges de l'Arve, en disposant notamment des bancs pour nos aînés.

La délocalisation du dépôt de bus, prévue en 2012 sur la commune de Meyrin et confirmée par le Conseiller d'Etat Mark Muller en mars de cette année, lors du deuxième forum citoyen organisé à la Maison de quartier de la Jonction, permettra l'aménagement de ce parc (elle sera suivie par la relocalisation du centre de maintenance des TPG en 2017, sur un site à déterminer).

Le Forum Pointe de la Jonction

Ce Forum est un mouvement citoyen fondé en 2009 par l'Association des habitant-e-s de la Jonction, écoquartiers-genève, la Fédération des artistes de Kugler et la Maison de quartier de la Jonction. Il réunit depuis deux ans les acteurs et les habitants de ce quartier, pour comprendre leurs besoins, mais aussi pour tenter de saisir leur contribution à la qualité de vie et au caractère de ce lieu. Ils ont régulièrement sollicité les pouvoirs publics - réunions, courriers, etc.- pour participer à l'élaboration des projets. Ils estiment que ceux-ci devraient être conduits dans le respect de

certaines valeurs citoyennes, en considérant ce quartier comme un patrimoine social, urbanistique et environnemental. Ils revendiquent non seulement la concertation avec les habitants et les futurs usagers des lieux, mais aussi leur « droit à la ville », c'est-à-dire préserver le caractère populaire du quartier de la Jonction – auquel appartient la Pointe -, en maintenant prioritairement ceux qui y vivent. Il s'agira aussi de conserver l'Usine Kugler, qui incarne la mémoire collective du passé industriel du site en même temps que le devenir de la culture actuelle, portée par les centaines d'artistes qui y travaillent aujourd'hui. Enfin, de même que les constructions respecteront les critères écologiques, on veillera à protéger le milieu naturel et à enrichir la biodiversité de ce site exceptionnel, à la confluence de deux rivières.

Notre programme !

Si les autorités reconnaissent le caractère remarquable de ce lieu et souhaitent sa mutation, puisqu'il est inscrit comme un "projet stratégique de développement" dans le futur plan directeur cantonal, le Forum Pointe de la Jonction considère que le programme annoncé - un centre de recherches en neurosciences et un pôle des arts regroupant plusieurs écoles existantes - est inadapté à ce lieu. D'une part, il paraît trop ambitieux pour le site, doublement contraint, par sa configuration triangulaire et par ses limites physiques, qui conditionnent fortement son accessibilité et toute extension ultérieure. D'autre part, et surtout, le Forum propose que le programme corresponde aux aspirations citoyennes : maintenir le tissu urbain existant et créer un parc et des espaces publics généreux, construire des logements répondants aux besoins prépondérants de la population, des lieux de création et de rencontre pour la culture, des équipements scolaires ou sportifs, des petits commerces. Cette mixité sociale et fonctionnelle offrira de réelles qualités urbaines et pour parfaire le désenclavement de la Pointe, consécutivement à la réduction du trafic sur la rue des Deux-Ponts et à la mise en service de la ligne de tram Cornavin-Onex-Bernex, il serait nécessaire de restaurer la desserte en transports publics de la Pointe, par une ligne empruntant l'avenue de la Jonction et aboutissant au parc.

9 novembre 2011